

Ribemont-sur-Ancre



Fondations du temple (*Fanum*)
I^{er} siècle de notre ère (Cliché CAD)

Après la conquête romaine, l'organisation interne de l'enclos quadrangulaire, dont l'aménagement principal demeure un espace arboré, ne semble pas subir de transformation importante. L'aménagement d'une nouvelle enceinte, accolée à l'enclos, toujours délimité par un fossé, signale cependant une restructuration de l'espace sacré et marque une modification du rituel.



Sondage sur l'habitat, juillet 2014. Fouille M.-L. Haack (UPJV), G. Fercq du Leslay (CD 80), Tahar Ben Redjeb (SRA) (Cliché J. D'heilly-Visual drone)

Fragment de peinture murale représentant un rituel dionysique (Cliché GF CD 80)



Au cours des premières décennies du I^{er} siècle de notre ère des transformations radicales affectent la topographie du site ainsi que l'organisation interne de l'espace sacré.

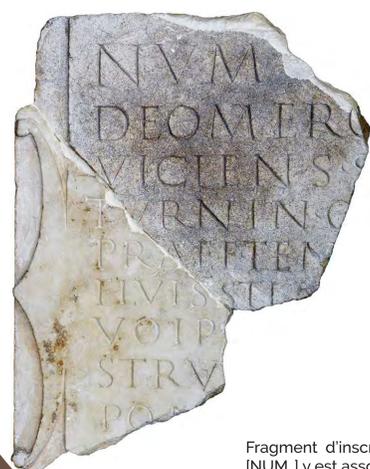
Une terrasse artificielle est créée en place de la pente naturelle. Sur le tracé du fossé de clôture comblé, une palissade est dressée. Elle a été rapidement remplacée par un mur puis, à la fin du siècle, par un portique. À l'intérieur de l'espace ainsi circonscrit, un premier temple est édifié. Son architecture inconnue dans le monde méditerranéen, témoigne de la continuité des règles locales, chaque « cité » conservant ses propres traditions religieuses, redéfinies en fonction de nouvelles règles sociales et politiques. L'espace respecte désormais une organisation classique associant temple, autel et représentation divine. Le matériel quant à lui, ne révèle que peu de changements, à l'exception notable des armes qui désormais ne sont plus déposées.

Au II^e siècle, un nouveau programme architectural métamorphose l'aspect de l'ensemble du site. Un temple sur *podium*, d'inspiration romaine, est édifié sur une nouvelle terrasse gagnée sur la pente descendante, à l'arrière de l'ancien enclos. Un théâtre et des thermes, édifiés sur la pente qui descend vers la rivière, viennent compléter l'ordonnement de l'espace liturgique.

De part et d'autre du cœur monumental de l'agglomération, un secteur d'habitation se développe.

Cette restructuration témoigne d'une volonté politique et fait écho à d'autres opérations de même nature sur le territoire de la Gaule. La forme architecturale adoptée pour le temple laisse penser que le statut juridique du site avait changé et que le culte impérial devait y être célébré.

Fragment de décor sculpté.
Provenant du fronton ?
(Cliché GF-CD 80)



Fragment d'inscription. Le *numen* (puissance agissante) de l'Empereur (NUM.) y est associé au dieu Mercure (DEO MERC...). (Cliché CAD)